



Synthèse du PASS-INNOVATION 2011-125

Procédé : **SIPV UNIVERSEL**

Titulaire : ABCD INTERNATIONAL, 4-8 rue des Carriers Italiens ZAC Centre Ville 91350 GRIGNY

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2011-125. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "SIPV UNIVERSEL" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques EOPPLY «EPLY125M de puissance comprise entre 160 et 185 Wc par pas de 5 Wc» ; SUNRISE « SR-M648 de puissance comprise entre 180 et 200 Wc par pas de 5 Wc», SUNRISE « SR-M660 de puissance comprise entre 215 et 250 Wc par pas de 5 Wc» ; CP SOLAR « CPSXXXM36 ou XXX est compris entre 150 et 240 par pas de 5» en mode portrait ou paysage. Le procédé est basé sur un réseau de rails en alliage d'aluminium verticaux (chevrons) et horizontaux (traverses). Les modules sont maintenus par des capots serreurs sur les chevrons et les traverses. Des pièces de liaison avec la couverture existante ou de rives sont disposées en périphérie de champ.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur maison d'habitation ou bâtiment industriels et agricoles en France métropolitaine, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m ; uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie ; en atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale et marine à une distance du bord de mer supérieure à 3km. Mise en œuvre en toiture complète ou en partie courante de toiture en association avec une toiture tuile ou ardoise :

- Pour des charges normales ascendantes et descendantes admissibles par l'ensemble du système de 1200 Pa en mode portrait et 1083 Pa en mode paysage pour les modules SUNRISE SR-M648 et SR-M660 et de 1200Pa en mode portrait et de 984 Pa en mode paysage pour les modules EOPPLY EPLY125M et CP SOLAR CPSXXXM36.
- Sur liteaux fixés dans les chevrons avec un ancrage de 40mm minimum.
- L'abergement haut présentant une contre-pente ne pourra être utilisé que dans les conditions précisées au paragraphe 3.5 Etanchéité.
- Pour des longueurs du champ limitées à une longueur de rail support et une pente minimale de 17°

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2011-125 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 16/05/2013. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2011-125.